

La France a exporté vers l'Algérie 80 milliards de dollars en 16 ans

La France a tiré profit de l'accord d'association qui lie l'Algérie à l'Union européenne (UE). Les clauses de cet accord signé en 2002 et entrée en vigueur 2005, ont permis à la France de doubler voire de tripler ses exportations de marchandises et de services vers l'Algérie, a indiqué le président M. Ali Bey Nasri, président de l'Anexal, l'Association nationale des exportateurs algériens. Ce montant représente 25% des exportations européennes vers l'Algérie.

Commentant ces chiffres, [l'invité de la réaction de la chaîne 3 de radio algérienne](#), dira que l'Algérie a mal négocié dès le départ son accord d'association avec l'entité européenne.

Par ailleurs, les exportations algériennes vers les pays membres l'UE n'ont pas connu de boom durant cette période.

Pour renverser la courbe, il plaide tout simplement pour la réservation de l'accord comme le demande le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune. Il rappelle dans ce cadre que toutes les clauses qui offrent des avantages pour l'Algérie n'ont pas été appliquées. 'On est très loin de l'esprit du partenariat'', dit-il.

En termes de recettes fiscales, il dira que l'Algérie perd environ 2 milliards de dollars par an à cause de démantèlement tarifaire imposé par l'accord.

En plus de la révision de l'accord, l'invité de la Rédaction recommande vivement l'adhésion de notre pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Par ailleurs, il appelle à ne pas jeter toutes les responsabilités sur la partie européenne. En d'autres termes, il plaide pour la reconnaissance de la faiblesse de l'industrie algérienne.

Enfin, il préconise l'accélération de la formation pour permettre à l'Algérie d'avoir de bons négociateurs soit avec l'UE ou d'autres entités économiques régionales ou internationales.